Question écrite de Caroline Cassart, Députée, à Philippe HENRY, Vice-Président et Ministre du Climat, de l'Energie et de la Mobilité, concernant **Les priorités du Plan Infrastructures**

Monsieur le Ministre,

Interrogé à plusieurs reprises au sujet de la RN63 (route du Condroz), vous indiquiez, début 2020, que le projet le plus avancé du Plan Infrastructures était celui de Tinlot pour un budget de 6 millions d'euros. Concrètement, ce budget conséquent inclut le réaménagement de l'échangeur par la suppression du pont, la création d'un grand giratoire au droit de ce pont et d'un plus petit au carrefour entre la N63, la N63c et la rue de Tillesse (carrefour Levooz). Accidentogène, ce projet était repris dans les priorités de la législature.

Malgré cela et sauf erreur de ma part, je constate que ce chantier n'est pas repris dans la liste pour 2021.

Monsieur le Ministre, au vu de ces différents éléments, pourriez-vous m'indiquer quelles sont les raisons expliquant l'absence de ce chantier?

Je vous remercie.

Réponse du Ministre Henry:

[Mars 2021]

Ma réponse de 2020 n'avait effectivement pas prévu le blocage des expropriations de la phase 3 de la liaison Tihange-Tinlot, qui conditionne la phase 4 que l'honorable membre évoque ici.

Par ailleurs, en fin d'année 2020, de nombreuses réunions de travail ont eu lieu pour aboutir à la programmation du PIMPT, validée en Gouvernement ce 28/01/2021, et celle-ci planifie ce projet en 2024.

Cette planification des travaux tient compte de deux contraintes: l'acquisition des terrains nécessaires pour effectuer les travaux et la contrainte budgétaire en termes de planification des liquidations, et donc de la trésorerie de la SOFICO.

Il m'a cependant été assuré par mon administration, pour ce qui concerne le carrefour Levooz, que la sécurité a été améliorée depuis la réalisation des marquages.